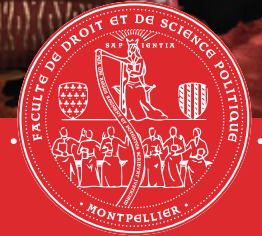


Colloque organisé par



Équipe de Droit Pénal
et de Sciences Forensiques
de Montpellier



COLLOQUE

LE MACABRE ET LES SCIENCES CRIMINELLES

•
24 AVRIL 2024

BÂT. 2 | AMPHI. PETRARQUE (2.1.01)



PROGRAMME

LE MACABRE ET LES SCIENCES CRIMINELLES

8h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h50 - PROPOS INTRODUCTIFS

Jacques MERCIER, Vice-Président chargé de la recherche, Université de Montpellier.

Guylain CLAMOUR, Doyen de la Faculté de droit et de science politique, Université de Montpellier.

Jérôme ROUX, Directeur de l'école doctorale de droit et de science politique, Université de Montpellier.

Marie-Christine SORDINO, Directrice de l'Équipe de Droit Pénal et de sciences Forensiques de Montpellier (EDPFM), Université de Montpellier.

PREMIÈRE SESSION

9h20 - Le droit pénal et la mort

Pauline HERRARD, Doctorante ; ATER, EDPFM

9h40 - La monstruosité et la mort

Marion GIROUD, Doctorante, EDPFM ; Chargée de travaux dirigés

10h - La communication judiciaire face au macabre : équilibre entre secret et transparence de l'enquête

Marine BRUNET, Greffier, Cour d'Appel de Montpellier ; Doctorante, EDPFM

DEUXIÈME SESSION

10h50 - L'Avocat face à la mort : le décès des parties en cours de procédure pénale

Manon NEDELEC, Avocat ; Doctorante, EDPFM

11h10 - Quand l'émergence des pratiques macabres fait avancer la médecine, la science et le cadre juridique au XIXème siècle

Hélène SINGLA-SANCHEZ, Chef de projet et assistant scientifique d'un cabinet d'expertise ; Doctorante, EDPFM et ADES

11h30 - Identification odontologique : les dents au service de la justice

Céline SABOURIN, Chirurgien-Dentiste au CHU de Montpellier ; Doctorante, EDPFM